

PROFIL DE POSTE

**Assistant(e) de soins en g rontologie – Poste   80%
EHPAD L on Tapon**

Titre/M tier

Assistante de soins en g rontologie

Cadre d'emplois

Cat gorie C de la M dico-Sociale
Cadre d'emplois des auxiliaires de soins

Service d'affectation

Direction Action Sociale, Sant , Solidarit  – EHPAD L on Tapon
Unit  prot g e type UPAD

Position hi rarchique

L'agent plac  sous la responsabilit  de l'Infirmier r f rent (en cas d'absence sous celle du directeur)

Missions

- Accompagnement :
 -  value les besoins et les attentes des r sidents,
 - Accueille les r sidents dans la structure en coordination avec toute l' quipe pluridisciplinaire,
 - Propose et met en place un accompagnement personnalis  des r sidents selon leur besoin,
 - Participe   la r alisation des projets d'accompagnement personnalis s des r sidents.
 - Communique avec les familles et proches des r sidents.
- Animation :
 -  labore en collaboration avec toute l' quipe pluridisciplinaire des programmes d'animation et des activit s th rapeutiques en lien avec le projet d'accompagnement personnalis  du r sident : activit s physiques (gym douce, pr vention des chutes, aide   la mobilit ...) ; activit s intellectuelles (gym m moire,  changes, discussions, quiz...) ; activit s culturelles (visites, expositions, diaporama, concert, th  tre...) ; activit s manuelles (modelage, jardinage, cuisine, bricolage...) ; activit s sociales (rencontres interg n rationnelles, inter-structure...) ; activit s bien- tre (relaxation) ; Repas th rapeutiques ; Aromath rapie,
 - Organise le planning des activit s au sein de l'unit ,
 - R alise les activit s aupr s des r sidents,
 - Assure le suivi des activit s et transmet   l'ensemble de l' quipe pluridisciplinaire,

Relations fonctionnelles

- *A l'int rieur de l' tablissement avec :*
 - le directeur et l'adjoint de direction
 - l'Infirmier r f rent et le m decin coordonnateur,
 - le psychologue et les infirmiers,
 - l' quipe soignante (AS/AMP/AES/ASG)
 - L'animateur et l'ensemble des agents travaillant dans l' tablissement,
 - les r sidents et leurs familles.
- *En dehors de l' tablissement avec :*
 - le Centre Communal d'Action Sociale,
 - le directeur et l'infirmier d'astreinte pour les probl mes particuliers,
 - les services municipaux (DRH, service astreinte...).

Conditions d'exercice

- L'agent exerce son activit  dans un EHPAD offrant aux personnes  g es valides ou en perte d'autonomie un logement, des services et des loisirs dans un lieu leur permettant de conserver leur libert  individuelle en b n ficiant des services d'un personnel qualifi .
- Travail en  quipe

- Suivant les besoins l'agent peut être amené à apporter son soutien dans un autre EHPAD du CCAS.
- Participation à la vie de l'établissement
- Obligation de respecter le règlement intérieur des EHPAD de la ville de La Roche-sur-Yon

Compétences, qualités requises et responsabilités

Savoirs-faire et savoirs

- Connaître les techniques d'écoute et de la relation d'aide à la personne
- Connaître les outils et les techniques de soins courants
- Connaître et respecter les protocoles d'hygiène et de qualité des soins
- Posséder les techniques de manutention, de gestes et postures
- Connaître les règles d'entretien du matériel, de sécurité à l'utilisation des produits
- Connaître et respecter la réglementation d'hygiène et de sécurité
- Être en capacité de faire des transmissions orales et par saisie informatique
- Connaître les techniques d'animation et de la prise en charge de groupes
- Avoir des connaissances en gérontologie
- Connaître les techniques d'animation thérapeutiques

Savoirs-être

- Patience, disponibilité et persévérance
- Avoir un comportement respectueux dans la relation avec l'usager
- Faire preuve d'empathie et d'écoute
- Adapter sa communication à la personne âgée désorientée
- Être dynamique et motivé
- Avoir des capacités d'organisation et d'adaptation
- Avoir des aptitudes au travail en équipe

Autonomie et responsabilité

- Respect de la déontologie et du secret partagé
- Une erreur dans la mise en œuvre des prescriptions ou des consignes, des erreurs matérielles dans les actes, le non-respect des règles et procédures médico-techniques ou d'hygiène dans la mise en œuvre des protocoles peuvent engager la responsabilité disciplinaire civile et pénale de l'agent

Diplômes souhaités

- Accompagnant Educatif et Social (AES), Aide-soignant ou Aide Médico-Psychologique (AMP)
- Assistante de Soins en Gérontologie (ASG)
- Formation en animation auprès des personnes âgées,
- Formation aux activités thérapeutiques (aromathérapie, Snoezelen, Ateliers réminiscences, sophrologie...)

Contraintes et difficultés

- Pénibilité physique (station debout prolongée – port de charges – manipulation de personnes dépendantes)
- Risque de tension ou d'agressivité dans la relation avec la personne
- Certains lieux et certaines tâches peuvent être insalubres
- Risque biologique d'où certaines vaccinations obligatoires (DT Polio – BCG - Hépatite B)
- Utilisation de produits détergents
- Obligation de port de vêtement professionnel
- Prise des congés par roulement

Horaires

28 heures par semaine, selon Protocole Ville et règlement intérieur CCAS

Roulement sur 2 semaines

Travail le week-end possible à titre exceptionnel en cas de nécessité de service

Régime Indemnitaires

- IFSE groupe 2
- Prime Ségur et Complément de Traitement Indiciaire
- Prime annuelle
- CNAS/COSEL